

Montréal, le 25 mai, 2005

Mme Marie-Josée Méthot
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Visibilité des éoliennes du rang V (résidence Morisset)

Madame,

Cette lettre fait suite à une demande formulée lors des audiences publiques du 17 mai dernier concernant la visibilité des éoliennes à partir de la résidence des Morisset, située sur le rang V.

Plus précisément, la demande de la Commission portait sur la visibilité des éoliennes en regardant en direction du Fleuve Saint-Laurent, soit une orientation nord-nord-est. Une photographie a été prise dans cette direction à partir du rang V, devant la résidence, le 17 mai 2005. Un montage photographique à partir de cette prise de vue est d'ailleurs présenté dans le document « BDS – montages photographiques supplémentaires », ci-joint (voir diapositive #5). De ce point de vue il appert que l'éolienne #50 se trouve dans la percée visuelle vers le Fleuve (pente descendante menant au Fleuve); celle-ci se trouve à plus de trois kilomètres de la résidence. Les éoliennes #68, 69, 71, 72 sont également visibles de ce point de vue.

Mentionnons enfin que les éoliennes #50, 68 et 72 sont situés sur des lots appartenant à M. Serge Paquette; l'éolienne #71 est située sur un lot de M. Patrick Ouellet et l'éolienne #69 est située sur un lot appartenant à M. René Santerre.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Patrick Henn, Chef de module, Études stratégiques et environnementales
(Hélimax Énergie)

Pour Guy Dufort
Représentant officiel
Cartier énergie éolienne inc.